



Préavis municipal No 3/2025

Demande de crédit de construction de CHF 8'400'000.— pour un nouveau complexe communal avec salle polyvalente

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objectif du préavis

Le présent préavis vise à solliciter un crédit de construction de CHF 8'400'000.-- pour financer la réalisation d'un nouveau complexe communal situé au lieu-dit Le Battoir.

Le Conseil général a déjà accordé deux crédits d'étude pour ce projet.

- Le 14 décembre 2021, un montant de CHF 240'000.00. Dépense effective CHF 238'000.00.
- Le 21 mars 2023, un montant de CHF 415'000.00. Dépense effective CHF 405'000.00.

2. Préambule

La grande salle actuelle, située au milieu du village de Champvent, date de plus de 60 ans. Elle présente aujourd'hui d'importants signes de vétusté et nécessite des travaux d'assainissement majeurs (isolation des façades, rénovation de la toiture, problématique phonique, espace).

Le site du Battoir abrite la déchèterie, le local musique, la buvette du foot et des vestiaires. Le chauffage est défectueux et la cuisine ainsi que le groupe de froid arrivent en fin de vie.

La demande croissante d'utilisation des locaux par les sociétés locales souligne la nécessité d'infrastructures adaptées et modernes.

La vente du réseau d'eau communal à l'AIVB – Association intercommunale de la Vallée de la Baumine – en 2017 a généré des fonds devant impérativement être affectés à des projets d'utilité publique. La construction d'une nouvelle grande salle répond à cette exigence.

3 Etude du projet et historique

Une séance a été organisée avec les sociétés locales afin de déterminer leurs besoins pour le futur et d'établir un cahier des charges.

Un groupe de travail (GT) composé de 10 personnes, dont 3 membres de la Municipalité, tous résidant dans la commune, a été formé pour l'élaboration du projet. Le GT s'est réuni régulièrement pour analyser l'utilité et la pertinence du projet, ainsi que l'implantation appropriée de l'ouvrage. Le cahier des charges a été défini à la suite de consultations avec les sociétés locales, qui ont pu exprimer leurs besoins et leurs souhaits.

Chronologie :

- 4 mars 2020 : rencontre des sociétés locales
- Mars 2020 à mai 2021 : réunions du GT
- Juin 2021 : demande d'offre pour un projet auprès du bureau Beauverd & Halter à Chavornay
- Décembre 2021 : approbation du crédit d'étude de CHF 240'000.00, pour calculation estimative et dossier de mise à l'enquête
- Janvier – octobre 2022 : mandat au bureau d'architecture pour l'estimation des coûts
- Novembre 2022 : présentation de l'évolution du projet au GT et à la commission dédiée
- Janvier 2023 : présentation du projet aux sociétés locales et aux habitants voisins
- 7 mars 2023 : présentation publique de l'avant-projet
- 21 mars 2023 : approbation du deuxième crédit d'étude de CHF 415'000.00 pour une calculation plus précise en mandatant des bureaux de spécialistes et pour la gestion des appels d'offres soumis au marché public
- 21 octobre au 19 novembre 2023 : mise à l'enquête publique
- Mai 2025 : réception des soumissions
- 5 juin 2025 : présentation publique du projet finalisé

Le projet, longuement préparé et étudié, est désormais prêt à entrer en phase de réalisation.

4. Descriptif du projet de construction

Le projet est conçu pour répondre aux besoins des sociétés locales et des habitants, tout en permettant l'organisation d'événements variés.

La réalisation des infrastructures suivantes est prévue :

Rez-de-chaussée :

- 1 buvette 72 places, équipée d'une cuisine et d'un économat
- 4 vestiaires
- 1WC douche pour personnes à mobilité réduite
- Des WC avec accès intérieurs et extérieurs
- 1 salle de musique
- 1 local rangement musique
- 1 local matériel football
- 1 local machines football
- 1 local VTT
- 1 local déchèterie
- 1 local déchets spéciaux
- 1 local jeunesse
- Locaux techniques

Premier étage :

- 1 salle de sport de type VD2 15m x 26m x 7m, également aménagée en salle polyvalente avec une scène intégrée. Capacité d'accueil : 600 personnes, 400 places assises, 300 places en réception
- 2 locaux de rangement pour mobilier et matériel de gym
- 1 loge pour le théâtre
- 1 salle séparée pour location et salle de conseil (140 places assises conseil, 108 places en réception)
- 1 cuisine professionnelle avec chambre froide et économat
- 1 buvette pour service salle et salle conseil
- 1 local penderie
- 1 WC douche pour personnes à mobilité réduite
- Des WC

Combles :

- Locaux techniques
- 3 locaux de rangements pour les sociétés locales (couture, musique, autres)
- 1 local à disposition
- Accessible par un ascenseur

Aménagements extérieurs :

- Accès
- Stationnements avec places pour personnes à mobilité réduite
- Places avec recharges rapides pour les véhicules électriques
- Espaces publics aménagés et arborisés

Durabilité :

Le projet adopte une approche durable et économe en énergie, avec notamment :

- Une toiture équipée de panneaux solaires
- L'utilisation d'une pompe à chaleur (PAC) avec possibilité de fonctionner en refroidissement pour la salle et la salle du conseil
- Ventilation des locaux à double flux

Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une installation sonore et de projection sera mise en place, ainsi qu'un système d'aide à l'écoute pour les personnes malentendantes.

Les revêtements de sol sont adaptés à la fonction des différents espaces.

5. Estimation des coûts et demande de crédit

L'estimation des coûts, réalisée par les professionnels mandatés, se répartit comme suit :

Poste	Montant estimé
Travaux de construction	7'936'000,00 CHF
Divers imprévus	250'000.00 CHF
Taxe eau	40'000.00 CHF
Raccordement électrique augmentation 100 à 315A	36'000.00 CHF
Assurance	8'000.00 CHF
Mobilier, matériel de sport, matériel cuisine, étagères, containers Football occasion, containers déchèterie, divers	130'000.00 CHF
total	8'400'000.00 CHF

6 Financement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante et par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

Un compte d'investissement sera ouvert ; amortissable en 30 ans.

7. Plan financier

Amortissement 30 ans Bâtiment	CHF 8'400'000.00 : 30	CHF 280'000.00
Fond de réserve général	CHF 5'300'000.00 : 30	CHF 176'666.00
Solde annuel sur 30 ans		CHF 103'334.00
FINANCIER		
Trésorerie	CHF 3'300'000.00	
Emprunts	CHF 5'100'000.00	Plafond d'endettement CHF 7'000'000.00
Intérêts 1.3 %	CHF 66'300.00	

8. Conclusion

Vu ce qui précède la Municipalité invite le Conseil général à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes

LE CONSEIL GENERAL DE CHAMPVENT sur proposition de la Municipalité

- vu le préavis de la Municipalité N° 3/2025,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- D'autoriser la Municipalité à procéder à la réalisation du projet de construction d'un complexe communal avec salle polyvalente pour un montant de CHF 8'400'000.00 TVA incluse.
- D'autoriser la Municipalité à financer CHF 8'400'000.00 par la trésorerie courante et à recourir à un emprunt aux meilleures conditions du moment dans les limites du plafond d'endettement.
- D'autoriser la Municipalité à prélever CHF 5'300'000.00 sur le fond de réserve général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Poncet

Marie Alderisio Pasquali



